## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE STE-AGATHE-EN-DONZY

Séance du 29 Janvier 2021

L'an deux mil vingt et un et le vingt-neuf Janvier à 20 h 30 Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, S'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, Sous la présidence de Monsieur COASSY Bruno, Maire. Nombre de conseillers municipaux en exercice : 11

## Etaient présents :

M. PRUD'HOMME Daniel M. GAGNAIRE Bernard M. QUÉRAT David M. RABUT André Mme MAUGÉ Solange Mme RONDEPIERRE Sandrine
M. GUEDON Serge
Mme MATTANA Nathalie
Mme MILLET Sabine
Mme REY Paule Maryse

Secrétaire de séance : Mme RONDEPIERRE Sandrine

OBJET: DECISION DE NE PAS AUGMENTER LES LOYERS SUR L'EXERCICE 2021

2021.01.05

Monsieur le Maire explique à l'Assemblée que, vu la conjoncture économique, il convient de ne pas augmenter les loyers suivants sur l'exercice 2021 :

- Bail passé avec M. QUÉRAT David
- Bail passé avec M. GENESTE Gérard et Mme MATTANA Nathalie
- Bail passé avec Mme RABUT Sandrine.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré par :

- 10 voix pour.
- 0 voix contre
- 1 abstention.
  - Décide de ne pas augmenter les loyers comme susmentionnés sur l'exercice 2021.

FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS. ONT SIGNE AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRESENTS.

Sainte-Agathe-en-Donzy, le 23 février 2021

Le Maire,

Bruno COASSY.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201964-20210129-20210105-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/02/2021

Affichage : 25/02/2021

Pour l'autorité compétente par délégation

